



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 30 novembre 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h00 et levée à 19h30*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Elise ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ;  
DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;  
JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT  
Christian ; MENESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;  
VIPREY Maryse, suppléante de JACQUIN Denis

**C.C.L.L :** COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ;  
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude;

**C.C.V.M :** GAUTHIER André ; MORALES Roland

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** CHOPARD Félix ; JACQUIN Denis ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL  
Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; ROUX Jean-Hugues

**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ;

**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Daniel HUOT

#### Procuration de vote :

**Mandants :** CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LEMERCIER Myriam ; NAPPEZ Anthony

**Mandataires :** STADELMANN Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; LAMBERT Marie ; TERZO André

PREVENTION

## **ADOPTION DU 3<sup>ème</sup> PLPDMA 2021-2026**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le SYBERT a lancé le processus d'élaboration de son 3<sup>ème</sup> PLPDMA en mai 2021.

Dès le printemps 2021, la Commission Consultative d'Elaboration et de suivi (CCES) a été mobilisée pour construire ce nouveau programme. Les membres de la CCES ont été invités à une série de 3 ateliers de concertation entre le 28 mai et le 17 juin 2021.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- présenter les enjeux du SYBERT sur les années à venir (Projet de mandat 2021-2026, chiffres clés de production de déchets, typologie de déchets à fort enjeux...)
- ouvrir des pistes de collaboration ou de partenariat concrètes à la fois entre le SYBERT et ses partenaires et entre les partenaires eux-mêmes
- faire émerger des pistes d'actions nouvelles à intégrer dans le nouveau PLPDMA
- lancer une dynamique de groupe pour suivre le PLPDMA sur les 5 ans

Le 12 octobre 2021, les résultats de ce travail ont été présentés aux membres de la CCES, pour échanges et ajustements éventuels.

La PLPDMA comporte 8 axes, déclinés en 30 actions. Il est en ligne sur le site du SYBERT ([https://www.sybert.fr/le\\_sybert\\_c\\_est\\_quoi/le\\_plp/](https://www.sybert.fr/le_sybert_c_est_quoi/le_plp/))

Pour finaliser la démarche, le PLPDMA est adopté lors du Comité Syndical du SYBERT du 30 novembre 2021. Il sera ensuite adopté par les collectivités à compétence « collecte », adhérentes du SYBERT.

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le projet du 3<sup>ème</sup> Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

**ANNEXE : Programme d'actions du PLPDMA 2021-2026**

<b>Axe 1</b>	<b>Consommation responsable</b>
1	Sensibiliser aux achats durables
2	Promouvoir le "faire soi-même"
3	Étude et expérimentation d'un dispositif de location/lavage de vaisselle lavable
4	Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub
<b>Axe 2</b>	<b>Textiles sanitaires</b>
5	Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables
6	Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables
7	Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables
8	Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables/réutilisables
<b>Axe 3</b>	<b>Gaspillage alimentaire</b>
9	Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire
10	Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire
<b>Axe 4</b>	<b>Déchets verts et biodéchets</b>
11	Expérimenter le broyage de déchets verts
12	Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes
13	Gestion de proximité des biodéchets
<b>Axe 5</b>	<b>Sensibilisation à la prévention des déchets</b>
14	Organiser les Assises Déchets
15	Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours
16	Accompagner les associations vers une labellisation
17	Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
18	Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets
19	Poursuivre les visites de nos installations
20	S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition
<b>Axe 6</b>	<b>Réemploi / Réparation</b>
21	Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers
22	Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don et de réemploi
23	Réorganiser les espaces « ressourceries » dans nos déchetteries
24	Orienter de nouveaux gisements issus des déchetteries vers le réemploi
25	Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux
26	Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
27	Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation
28	Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire
<b>Axe 7</b>	<b>Déchets des professionnels</b>
29	Étude d'opportunité sur la mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation
<b>Axe 8</b>	<b>Déchets marins</b>
30	Structurer l'offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

